

Regroupement ambulancier

Avec la naissance du Centre de Secours et d'Urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB), les trois institutions de la Broye et du Nord vaudois font ambulances communes.

Créé le 5 décembre 2012, le Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye (CSUNVB), dont le siège est situé à Yverdon, est la nouvelle structure chapeautant les services ambulanciers des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv), de l'Hôpital Interrcantonal de la Broye (HIB) et du Centre de Soins et de Santé Communautaire du Balcon du Jura Vaudois (CSSC). Les 67 collaborateurs et les 15 premiers répondants (citoyens volontaires pouvant assurer les premiers secours en attendant l'ambulance) répartis entre les sites de Payerne, Yverdon, Saint-Loup, Le Sentier et Sainte-Croix seront intégrés à l'organisation comportant sept ambulances.

Hormis les EHNV, le HIB et le CSSC, l'association regroupe le Service de la santé publique vaudoise et une commission médicale. Le directeur Philippe Michel indique que «la mise en exploitation du centre se fera progressivement dans le courant de l'année». Il s'agira par exemple d'élaborer des protocoles d'intervention uniformisés sur les différents sites. La responsabilité des prestations fournies

Plus de 10 emplois à 100%

Selon Philippe Michel, le regroupement consenti par les trois institutions de soins permettra de pallier rapidement, le cas échéant, à la pénurie de collaborateurs susceptible de se déclarer sur les plus petits sites du territoire desservi. «Tous collaborateurs confondus, une ambulance mobilise 10,6 emplois à plein temps. Si, à Sainte-Croix, deux membres du personnel sont en congé et un autre malade, le service ne peut pas être garanti de manière optimale.» L'affiliation du site au Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye va permettre de déplacer des employés d'autres lieux pour éviter ce type de désagrément.

Dans les faits, la population nord-vaudoise et broyarde ne devrait pas constater de changements notoires sur le terrain, car «il ne faut pas perdre de vue que les activités ambulancières vau-

doises sont gérées par le 144», précise Philippe Michel.

Des interventions variées

Il ajoute que la mise en place de l'organisation dont il est le directeur va également profiter au personnel, qui sera amené à évoluer dans des régions aux caractéristiques géographiques susceptibles d'exiger des interventions de diverse nature. En

d'autres termes, un employé de Sainte-Croix ou des victimes de chutes sur le lac de Joux gelé. A noter que le CSUNVB sera financé conjointement par le paiement des prestations, le Service de la santé publique du Canton de Vaud et l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye. **LUDOVIC PILONEL**



La société annonce un développement des activités «grand format» et systèmes de stockage

Le chiffre d'affaires de Leclanché a progressé l'an dernier